



Les positions de la CFE-CGC reprises par l'AFP

Loi travail : la CFE-CGC appelle les députés à "faire bouger le texte"

Paris, FRANCE | AFP | mardi 29/03/2016 - 16:43 UTC

La CFE-CGC, syndicat des cadres, a appelé mardi les parlementaires à "faire bouger" le projet de loi travail, réclamant notamment une "réécriture" de l'article sur le licenciement économique et le "retrait pur et simple" de celui instituant le référendum d'entreprise.

"Le texte El Khomri n'apporte toujours pas à ce stade de réelles et tangibles sécurités pour les salariés, personnel de l'encadrement compris, au regard des assouplissements énormes prévus en faveur des entreprises, pour les plus grandes en particulier", affirme la centrale présidée par Carole Couvert dans un communiqué.

La CFE-CGC, qui fait "le pari que le débat parlementaire sera plus efficace pour faire avancer le progrès social que le débat dans la rue" et n'a pas appelé à participer à la mobilisation du 31 mars, énumère ses griefs contre le projet de loi qui, selon elle, "malmène les fondamentaux de notre droit du travail".

Elle réclame "une réécriture" de l'article sur le licenciement économique, le retrait des articles sur les accords de préservation et de développement de l'emploi et de celui instaurant un référendum d'entreprise qui est "un déni de démocratie".

La CFE-CGC affirme aussi "ne pas comprendre l'acharnement qui est mis à rendre la médecine du travail sécuritaire et non plus préventive".

Le syndicat des cadres lance "un appel solennel" aux parlementaires pour "rééquilibrer le projet de loi", laissant entendre qu'il s'en souviendra lors des élections législatives de 2017.

Le projet de loi sera débattu en séance publique à partir du 3 mai à l'Assemblée nationale, après son examen en commission.